Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 049-214901308-20250312-DELIB_2025_18-DE

2025FD21

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE D'ÉCUILLÉ

DÉLIBERATION Nº 2025-18

T		CONVO	
	н вын в. Д		AIRCEN

E LA CONVOCATION

01/03/2025

Nombres de

CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-18

FINANCES

BUDGET CENTRE
BOURG

VOTE DU COMPTE DE GESTION

2024

APPROBATION

Séance du 12 MARS 2025

Membres élus: 15 en fonction: 13 présents: 8

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Madame Ophélie COSTA, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Cécile HUET, Madame Sylvie DOUBLE, Madame Victoire JONCHERAY, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, -

Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donnés pouvoir :

Monsieur Eric SINTES, ayant donné pouvoir à Monsieur David BARAIZE,

Madame Marie-Claire SACHET ayant donné pouvoir à Madame Ophélie

COSTA,

Madame Cécile GUILBERT, ayant donné pouvoir à Monsieur Mickaël

BRETON,

Madame Virginie MARZIN absente

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël BRETON,

Objet: Finances - Budget Centre Bourg - vote du compte de gestion

2024

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1612-12 qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion;

VU le Compte de gestion de l'exercice 2024 dressé par le comptable ;

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

ID: 049-214901308-20250312-DELIB_2025_18-DE

Le Conseil municipal:

- VALIDE le Compte de gestion de l'exercice 2024 dressé par le comptable;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

	Exercice 2024		Résultat à la clôture de	Résultat à la clôture de	
	Recettes	Dépenses	Différence	l'exercice 2023	l'exercice 2024
Section d'investissement	8 051.30 €	9 237,80 €	-1 186.50 €	948.70 €	-237.80€
Section de fonctionnement	9 237,80 €	9 238,10 €	-0.30 €	0.05€	-0.25 €
				Total	-238.05 €

DATE DE LA CONVOCATION

01/03/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-18

FINANCES

BUDGET CENTRE BOURG

VOTE DU COMPTE DE GESTION

<u>2024</u>

APPROBATION

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

> Fait à Écuillé, le 12 mars 2025, Extrait certifié conforme, Le Maire,

